

EN PREMIÈRE

## Choisir la Spécialité MATHS (4h)

### OUI

Cette spécialité est indispensable pour tout élève envisageant des études dans les sciences « dures » comme la biologie, la chimie, l'informatique, les mathématiques, la physique, mais également en médecine, en architecture ou en économie, mais également fortement conseillée dans les sciences sociales (psychologie, sociologie, ...), ou par exemple pour devenir professeur des écoles.

### NON

Dans ce cas, l'élève suivra, dans son enseignement de tronc commun, un enseignement léger de mathématiques (1h30). Cet enseignement a été réintroduit à la rentrée 2023, après la disparition complète des mathématiques dans le cursus d'un grand nombre d'élèves de première et de terminale lors de la réforme du lycée de 2019.



## Choisir la Spécialité MATHS (6h)

### OUI

La spécialité mathématiques est la suite logique de la spécialité mathématiques de première. Cette spécialité est le minimum requis pour la plupart des études scientifiques. Elle est évaluée par une épreuve écrite de 4 heures à la fin de l'année de terminale (coefficient 16/100) et dans le cadre du Grand Oral (coefficient 10/100).

La spécialité mathématiques seule ne suffira cependant pas pour intégrer certaines classes préparatoires scientifiques, ou suivre sereinement une licence de mathématiques, car certaines notions utiles dans le supérieur n'y sont pas traitées.



### + Option MATHS EXPERTES (3h)

Bien que l'intitulé « Maths expertes » laisse entendre que cette option ne s'adresse qu'à des élèves déjà « experts » en mathématiques, il n'en est rien : les notions abordées ne sont pas plus difficiles que celles traitées en spécialité maths : elles sont simplement différentes.

Ce cursus « spécialité maths + maths expertes » assure des bases complètes en mathématiques et permet d'envisager toute poursuite d'études scientifiques.

L'option maths expertes est évaluée en contrôle continu, sans épreuve finale nationale.

### NON

L'élève peut aussi abandonner la spécialité maths et conserver ses deux autres spécialités, après s'être assuré que celles-ci sont compatibles avec les études post-bac envisagées.



### Option MATHS COMPLÉMENTAIRES (3h)

Il peut abandonner la spécialité mathématiques et suivre l'option maths complémentaires.

Cette option, évaluée pour le bac uniquement en contrôle continu, permet d'acquérir quelques bases en mathématiques qui peuvent s'avérer suffisantes pour des études non scientifiques, ou éventuellement le cursus « médecine », à condition d'y associer les spécialités SVT et physique-chimie. Elle risque d'être insuffisante pour intégrer certaines classes préparatoires économiques.

L'option maths complémentaires est évaluée en contrôle continu, sans épreuve finale nationale.

## MATHS (0h)

L'enseignement du tronc commun ne se prolonge pas après la première.

L'élève ne suivra plus d'enseignement mathématiques en terminale.

### Attention !

Officiellement, un élève qui n'a pas suivi la spécialité maths en première peut s'inscrire en option maths complémentaires en terminale.

Dans la réalité, cet élève n'aura absolument pas le bagage nécessaire pour comprendre les notions abordées en mathématiques complémentaires, le programme de cette option s'appuyant très clairement sur la spécialité mathématiques de première.

EN TERMINALE